



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Valence, le 02 novembre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **PROTECTION DES TROUPEAUX DOMESTIQUES CONTRE LA PRÉDATION : UN LOUP PRÉLEVÉ LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2023 SUR LA COMMUNE DE BEAURIÈRES**

Un loup mâle adulte en situation d'attaque sur le troupeau ovin d'un éleveur de la commune de Beaurières a été abattu dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 2023, dans le cadre d'un tir de défense simple réalisé par un lieutenant de louveterie.

Il s'agit du 11<sup>ème</sup> loup prélevé en Drôme depuis le début de l'année (le 165<sup>ème</sup> en France) dans le cadre de l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant cette espèce et fixant un plafond national de 209 spécimens.

Ce tir est intervenu en complément des mesures de prévention contre la prédation du loup mises en œuvre par l'éleveur pour la protection de son troupeau domestique, alors qu'il avait subi plusieurs attaques depuis le début de l'année.

**Cabinet du Préfet**

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78

Mél : [pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)



Préfet de la Drôme



@Prefet26